

Délibération  
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 54  
Membres absents : 24  
Procurations : 09

Séance du 24 avril 2025  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le jeudi 24 du  
mois d'avril, à 18 h 30, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 17/04/2025  
Date de transmission : 29/04/2025  
Date de mise en ligne : 05/05/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. FERON Jules), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), M. SAVARY Nicolas, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 16<sup>ème</sup> QUESTION

### Autorisation de passation et de signature des marchés pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments de SAINT-LOUIS Agglomération pour les années 2026 à 2029

(DELIBERATION n° 2025-068)

Les marchés pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments de Saint-Louis Agglomération arrivant à leur terme au 31 décembre 2025, une nouvelle consultation doit être lancée. Celle-ci prendra la forme d'un appel d'offres ouvert.

Ces marchés seront conclus sous la forme de marchés composites (comprenant une partie forfaitaire et une partie à bons de commande) pour une première période d'exécution à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026. Ils pourront être tacitement reconduit trois fois pour une durée de 12 mois à chaque reconduction.

Les lots seront répartis comme suit :

- Lot N°1 : Entretien et nettoyage des bâtiments gérés par la Direction du Patrimoine ;
- Lot N°2 : Entretien et nettoyage des bâtiments du Service Déchets Ménagers ;
- Lot N°3 : Entretien et nettoyage des bâtiments du Service des Sports ;
- Lot N°4 : Entretien et nettoyage des bâtiments du secteur Sierentz ;
- Lot N°5 : Entretien et nettoyage des bâtiments du secteur Sundgau ;
- Lot N°6 : Prestations ponctuelles d'entretien et de nettoyage.

Ces marchés représentent un montant estimatif global annuel de 500 000 €HT.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à lancer la consultation susmentionnée,
- d'autoriser le Président, ou son représentant à signer les marchés à intervenir, sous réserve de leur attribution par la Commission d'appel d'offres, et de signer les éventuelles modifications de marché qui pourraient s'avérer nécessaires en cours d'exécution.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 28 avril 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

